

D'UN MOIS A L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

Et la session provinciale se continue . . .

Après environ un mois de congé, nos législateurs québécois ont repris leur travail à la Législature. L'école a recommencé. Car, rien ne ressemble plus aux premières classes, dans une école, au début de l'année scolaire, que les premières séances d'une session parlementaire. Et ce n'est pas, ici, une mauvaise note que nous donnons à nos législateurs en les comparant, par certains côtés, à des écoliers.

Surtout à la suite de la période des Fêtes, l'on sent, dans l'atmosphère des deux Chambres un courant de cordialité et de sympathie qui fait du bien à voir se communiquer d'un député à un autre, d'un oppositionniste à un ministériel et vice-versa, d'un ministre à un conseiller ou à un député. L'on se revoit, enfin! . . . plusieurs avec le grisant espoir de se déchirer, dans quelques jours, à belles dents. Surtout quand on sait que ce ne seront pas les occasions qui manqueront au cours des prochains trois mois.

Car, il ne faut pas s'attendre à voir nos législateurs "dételer" avant la fin de mars. Le début hâtif de la présente session n'affectera en rien sa durée. Au reste, après l'ajournement des Fêtes, tout, pour ainsi dire, est à recommencer.

* * *

Rappelons, en passant et brièvement, ce qui s'est passé au début. Ouverte le 2 décembre dernier, la session a été ajournée le 11 du même mois au 7 janvier. C'était tout près d'un mois de congé que l'on accordait aux députés après neuf jours de travail. Durant ces quelques jours de la période parlementaire, l'on a pu épuiser le long débat "sur l'adresse en réponse au discours du trône", — pour employer cette chinoiserie parlementaire, — et l'on a adopté la très importante et unique loi du chômage. C'est énorme, dira-t-on. Mais il faut dire que ce débat sur le discours du trône a été peut-être l'un des plus brefs de tous ceux dont se souviennent les vétérans de la Législature. A part les deux discours protocolaires du proposeur et du secondeur de l'adresse "deux speeches" seulement du côté ministériel : celui du Premier Ministre, et celui du député de Saint-Jacques, M. Irénée Vautrin. Même chose du côté de l'Opposition, mais l'un de ces deux discours de la gauche, celui du chef, dura quatre heures et l'autre, la voix de Maisonneuve, couvrit trois heures . . .

Mais il faut dire aussi que cette "énorme" législation du chômage — résolutions et bill, — a été passée en une seule séance.

Et dire que l'on pourrait abattre toutes les autres besognes de la session et expédier la plus grande partie des autres débats dans pas plus de temps! . . . Si l'on voulait. Mais l'on a toutes les raisons du monde de ne pas vouloir. Et peut-être a-t-on raison, en définitive.

La question du chômage, qui a fait couler tant d'encre depuis un an et qui a provoqué tant de paroles, n'est pas à la vérité une question bien nouvelle dans notre jeune pays où pourtant il semblerait qu'on ne put jamais chômer. Il serait oiseux de chercher à démontrer que cette question a sans cesse toujours été agitée. Pour nous de la province de Québec, elle est aussi vieille que celle de l'émigration des nôtres aux Etats-Unis, encore que l'on cherche à faire croire en certains milieux que cette émigration est généralement la faute du gouvernement du temps. Chez nous, les deux questions sont mêmes connexes et l'une aurait provoqué l'autre, d'ailleurs. On ferait des volumes qui rempliraient une bibliothèque sur ce qui a été écrit sur l'émigration et le chômage.

Il vient précisément de nous tomber sous la main un document aussi ancien que complet. Il date de tout près de cent ans, plus précisément de 1849. Alors, l'on s'occupait très sérieusement de ces deux problèmes. Ce document est le rapport d'un comité spécial de l'Assemblée Législative "nommé pour s'enquérir des causes et de l'importance de l'émigration qui a lieu tous les ans du Bas-Canada aux Etats-Unis." Alors, comme on le voit, l'on notait que l'émigration avait lieu "tous les ans." Ce n'était donc pas une affaire bien nouvelle. Le document est signé MM. J. C. Taché, C. F. Fournier, R. Christie, Pierre Davignon, T. Fortier et F. Lemieux. Il semble complet.

* * *

Les rapporteurs donnent tout d'abord un fort intéressant historique de l'émigration jusqu'alors, émigration commencée à la suite des troubles de 1837-38 et remarquée d'abord, d'une façon sérieuse, dans les comtés de Rouville et de Huntingdon, puis parmi la population ouvrière de la Métropole. Ensuite, elle se fait sentir dans le district de Québec et se borne en premier lieu à la ville de Québec ainsi qu'à une partie du comté de Dorchester.

En ce temps-là, voit-on toujours dans ce rapport, les autorités religieuses avaient envoyé à tous les curés des paroisses un questionnaire comprenant vingt questions concernant cet exode des nôtres aux Etats-Unis. Le résumé des réponses des curés, des missionnaires et des vicaires donne de précieuses informations sur les causes principales de cette émigration, la façon dont elle se faisait et les remèdes qu'il fallait appliquer pour arrêter ou diminuer le mal. Jamais, croyons-nous, une enquête aussi complète n'a été faite sur ce sujet.

Les émigrés de ce temps-là appartenaient aux deux classes agricole et ouvrière et les causes de l'émigration étaient les suivantes : d'abord, manque de travail dans les villes; c'est-à-dire le chômage; pas assez de fabriques. Dans les campagnes, manque de chemins, cherté des terres, abus des privilèges des seigneurs et bien d'autres causes qu'il serait trop long d'énumérer. Parmi les remèdes, pour les campagnes, l'on sug-